

Association LOZERE HISTOIRE & GENEALOGIE

C 95 - Archives Départementales de Mende - Lozère -

Texte intégral sauf l'ajout de majuscules et d'apostrophes pour une meilleure compréhension du texte Document daté du 8 avril 1698 - relevé par Elisabeth Pépin

©92C81A5

Ribennes

**Rolle de la capitation de la
paroisse de Ribennes pour l'année mil six
cens quatre vingt dix huit pour trois
mois qui est le quart de celle de l'année
der[nie]re 1697**

Premieremant Ribenne

Le valet de M[onsieur] le prieur cinq
sols ci

Guillaume Broulhet menag[e]r
dix sols ci

Antoine Cruvellier labour[eu]r quinze
sols ci

Jean Bounal vieux treize sols
six den[ier]s ci

Jean Bounal cabaretier treize
sols neuf deniers ci

Marg[ueri]tte Pelegail veuve neuf
sols six deniers ci

Jean Grimal tiss[eran]t neuf sols
trois den[ier]s ci

Pierre Bastide quatre sols six
deniers ci

Jean Dumas tiss[eran]t cinq sols ci

Pierre Bonnet tiss[eran]t quatre sols
six deniers ci

Pierre Tichet tiss[eran]t quatre
sols six den[ier]s ci

Pierre Brunet tiss[eran]t trois
sols neuf deniers ci

Guillaume Bounal tiss[eran]t quatre
sols neuf deniers ci

Guillaume Grollier tiss[eran]t quatre
sols neuf deniers ci

Guillaume Pages tiss[eran]t sept
sols six den[ier]s ci

Thomas St Latger tailleur
sept sols

Son vallet cinq sols ci

Jaques Maligie dix sept sols
six den[ier]s ci

Antoine Fabie trante cinq
sols ci

Jean Pages menag[e]r ou sa veuve
treize sols six den[ier]s ci

Jean Amouroux sept sols
six deniers ci

Las Pigeyres Basses

Jean Hermabessiere quinze sols
ci

Pierre Hermabessiere ran[tie]r
neuf sols trois den[ier]s ci

Jaques et Raimond Hermabessiere
quinze sols ci

Francois Tuzet sabotier quatre
sols six deniers ci

Claude Bonnefoy aussi sabo[ti]e douze
sols six den[ie]rs ci

Jean Grimal douze sols six
den[ie]rs ci

Anne Broulhet veuve quatre
sols six den[ie]rs ci

Pierre Brunet tiss[er]t cinq
sols ci

Andre Tuzet.....00

Andre Poumet cinq sols
ci

Ganivet

Pierre Boulet sept sols six den[ie]rs
ci

Jean Pages musnier sept sols
ci

Estienne Viel neuf sols ci

Pierre Brunet tiss[er]t cinq
sols ci

Andre Tuzet.....00

Andre Poumet cinq sols
ci

Les enfens de feu Jaques
Tichet.....00

Chassaignes

Louis Tichet rantier treize
sols neuf deniers ci

Antoine Pitot rantier dix sols
ci

Jean Mallet tiss[eran]t dix sols
ci

Jeanne St Leger veuve treize
sols six den[ier]s ci

Jaques Viel menager seize sols
neuf den[ier]s ci

Pierre Bringier tailhe[u]r seize
sols neuf deniers ci

Pierre Hermantier vingt sols
ci

Sa servante trois sols neuf den[ier]s
ci

Jeanne Groliere cinq sols ci

Jean Brunet trois sols neuf
den[ier]s ci

Estienne Valles cinq sols ci

Louis Mazel dix sols ci

Lou Crouzet

Dame Louise du Bosc ¹ veuve de noble
Claude de Retz seign[eu]r du Crouzet et ses enfens
dix livres ci

Ses domestiques quinze sols
ci

Catherine Rampierre veuve
seize sols trois den[ier]s ci

Pierre Tichet et ses freres
dix sols ci

Pierre Granier onze sols trois
den[ier]s ci

Pierre Loubier sabotier
neuf sols trois den[ier]s ci

Les enfens de feu Andre
Malabouche dix sols ci

¹ Louise Blanc du Bos fille de Gaspard et de Louise de La Motte, mariés en 1682 (enfants nés à Ribennes)

Jean Malabouche cinq sols
Ci

Jean Lafont neuf sols
trois den[ier]s ci

Jean Amouroux cinq sols
ci
Jean Bequat onze (sols) trois den[ier]s
ci

François Pons cinq sols ci

Pierre Tichet vingt cinq
sols ci

La Bessiere

Pierre Allo trante et un sols
trois den[ier]s ci

Pierre Monteil vingt sols
ci
Pierre Troucellier vingt sols
ci

Vidal Pascal menager dix sept
sols six den[ier]s ci

Guillaume Proueze onze sols
trois den[ier]s ci

Pierre Bonnet tailhe[u]r quatre
sols six den[ier]s ci

Autre Pierre Bonnet son fils
neuf sols ci

Dolvieres

Pierre Fourestier quinze sols
ci

Jean Pascal sept sols six den[ier]s
ci

Pierre Bonnet cinq sols ci

Arbouroux

Marg[ueri]tte Vissac veuve trante
six sols trois deniers ci
Davit Villaret neuf sols
ci

Jaques Daudé quatre sols
six deniers ci

Guillaume Daudé tiss[eran]t cinq
sols ci

François Boussuge quatre sols
six den[iers] ci

La veuve de Guillaume Auberger
deux sols six den[iers] ci

Jeanne Gineste.....0

Combettes

Noble Jean de Vernin ² seig[neu]r
dud[i]t Combettes quinze livres
ci

Ses domestiques douze sols
six den[iers] ci

Françoise Delranc veuve
d'Antoine Proueze dix sept sols six
den[iers] ci

Pierre Villaret quatre sols
six den[iers] ci

Jaques Bounal charron
quatre sols six den[iers] ci

Pierre Pepin tisse[ran]t dix sols
ci

Guillaume Arzallier ou ses
enfens cinq sols ci

Pierre Dumas tiss[eran]t
quatre sols six den[iers] ci

² Noble Jean du Verny

Michel Pigeires quatre sols
six deniers ci

Jaques Seguin quatre sols
six deniers ci

Cheminades

Messire Andre de Retz de
Bressoles et Cheminades quinze
livres ci

Son valet cinq sols ci

Estienne Allo fermier dud[i]t
Seigneur taxé a St Leger
Ses domestiques sept sols
six deniers ci

Gibilin

Me Simon Altier no[tair]e sept livres
ci

Ses domestiques quinze sols
ci

Valles

Charles Valles musnier treize
sols neuf den[ier]s ci

Fumas

Estienne Itier rantier ou ses
domestiques vingt cinq sols ci

Lou Mazel

Jean Macari menager deux
livres dix sols ci

Baptiste Veyron sept sols
six den[ier]s ci

Pierre Vernet artizant
sept sols six den[ier]s ci

Jaques Tichet quinze sols
ci

Jean Sarrut cinq sols ci

Jeanne Bounalde veuve
quinze sols ci

Guy de Lher sabotier quatre
sols six den[iers] ci

Helix Massonne seize sols trois
deniers ci

Claude Hebrard quinze sols
ci

Pierre Bastide tiss[eran]t douze
sols six den[iers] ci

Catherine de Lhair veuve sept
sols six den[iers] ci

Estienne Atgier vieux dix sols
ci

Estienne Atger jeune
huict sols neuf den[iers] ci

Estienne Astruc quatre sols
six deniers ci

François Delmas quatre
sols six den[iers] ci

Pierre de Lhair cinq sols ci

Monte le contenu du presant rolle
la somme de cent sept livres dix huit
sols ci

Les comm[issaire]s députtés par le Roy et par
les Estats generaux de la province de
Languedoc par la declara[ti]on de sa

Majesté du 18 avril 1695

Vu le rolle taxé ci-dessus

Nous ordonnons que les comprins
et nommes en icelluy payeront chacun leur
cottiza[ti]on aux termes rigueurs et privileges
portes par les precedantes impoz[iti]on de
la capita[ti]on et retireront une quittance separée
de celle de la taille fait a Mende ce
8^e avril 1698 paya[ble] en un seul payement le
15^e juin prochain

De Lamoignon

*F. P. ev[eu]e de Mande ³
Chevalier vi[caire] g[e]n[e]ral*

Labasnes

Bardon maire de Mende

DMR⁴ maire de Marveols

Chastang syndic

De St Germain

Rolle de la capitation

de la paroisse de Ribennes

Pour l'année 1698

107# 18 f 13

³ François de Piencourt Evêque de Mende

⁴ Michel du Roc